

Le 18 juillet 2008

Madame Deborah Bourque

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank
Ottawa (ONTARIO)
K2P 1Y3

Madame,

Veillez trouver, sous pli, copie de la résolution #2008-07-176 qu'adoptait le conseil municipal de Pierreville lors de la séance régulière du 14 juillet 2008.

Ladite résolution parlant d'elle-même, nous vous y référons tout en demeurant à votre entière disposition pour répondre aux interrogations qu'elle pourrait susciter.

Veillez agréer, Madame, nos meilleurs sentiments.

Louise Bellemare pour :

Micheline C. Laforce
Secrétaire-trésorière et directrice générale

/lb

p.j. (1)

C.C. Madame Moya Greene
Postes Canada

Copie de résolution

Extrait du procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 14 juillet 2008* à 20 h 00 à l'hôtel de ville, situé au 26, rue Ally à Pierreville, à laquelle sont présents M. le maire *André Descôteaux* et les conseillers suivants, à savoir :

M. Jean-Guy Gamelin, siège no. 1
M. Pierre Levasseur, siège no. 2
M^{me} Mélanie Fontaine, siège no. 3

M. Sylvain Traversy, siège no. 4
M. Guy Côté, siège no. 5
M. Jean-Luc Vallières, siège no. 6

formant le quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Louise Bellemare, adjointe administrative est également présente.

Résolution #2008-07-176

EXAMEN STRATÉGIQUE DE POSTES CANADA – Résolution d'appui au Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal, c'est-à-dire, la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Poste Canada sur la poste-lettres ;

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays ;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de poste, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises ;

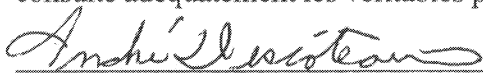
ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Fontaine*

Appuyée par le conseiller *Guy Côté*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de faire parvenir copie de cette résolution à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes pour montrer notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exiger que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire, la population.




André Descôteaux, maire



Louise Bellemare
Adjointe administrative

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

CE *13 juillet 2008*



Louise Bellemare
Adjointe administrative